

## Des voeux miam-miam

**Date :** 24 décembre 2019

A l'instar de beaucoup de ses homologues, le Président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a convié les chefs de rédaction - ainsi que leurs collaborateurs - pour ses vœux à la presse dans les salons de l'Hôtel du Département.

Je me demande à cette occasion s'il est bien normal que cette rencontre prévue le mardi 7 janvier 2020 à 11 heures soit suivie d'un **buffet déjeunatoire** au motif de poursuivre agréablement les échanges.



Je ne serai pas mesquin au point d'invoquer l'aspect budgétaire de cette invitation, tant il est vrai qu'elle ne représente qu'une goutte d'eau dans l'océan des dépenses engagées à l'occasion des nombreuses cérémonies de vœux de ce Département.

Mais n'y-a-t-il pas suffisamment de temps pour échanger entre 11 heures et midi ?

Que révèle en réalité ce traitement de faveur au strict plan de l'éthique ?